

## **École élémentaire Les Coteaux du Suzon**

### **Compte-rendu du Conseil d'école du jeudi 8 novembre 2018**

#### **Présents :**

**Parents élus :** Mme Labbé-Busenhard, Mme Coutet, Mme Legrand, Mme Dos Santos Ferreira, Mme Marsot, Mme Lachkar, Mme Knowles, M. Girard, M. Charbonnet.

**Enseignants :** Mme Aubertin, Mme Terrussot, Mme Renaud-Fressy, Mme Delmaire-Sizes, M. Blanchet, M. Mandrillon, M. Mathey.

**Représentante de la Mairie :** Mme Blaya, conseillère municipale, Mme Dillenseger, adjointe au maire

**DDEN :**

**Animatrice du centre de loisirs périscolaires :** Mme Cousot.

**Absents excusés :**

Ouverture de la séance à 17 h 40.

M. Mathey souhaite la bienvenue à tous les membres du nouveau conseil d'école.

### **Le fonctionnement du conseil d'école**

Après un tour de table, M. Mathey présente les résultats des élections des représentants de parents d'élèves :

233 votants pour 285 inscrits, soit une participation de 81,75 % : 199 suffrages exprimés / 34 votes blancs ou nuls, soit 85,40 % pour la liste.

M. Mathey rappelle les attributions du conseil d'école aux parents élus.

### **Le point sur les effectifs et la présentation de l'équipe pédagogique**

Nous accueillons un total de 176 élèves répartis de la façon suivante :

23 élèves en CP (Mme Renaud-Fressy)

22 élèves en CP/CE1 (9 CP et 13 CE1) (Mme Aubertin)

26 élèves en CE1 (Mme Delmaire-Sizes)

27 élèves en CE2 (Mme Terrussot)

25 élèves en CE2/CM1 (7 CE2 et 18 CM1) (M. Mathey et Mme Allard)

25 élèves en CM1/CM2 (17 CM1 et 8 CM2) (M. Blanchet)

28 élèves en CM2 (M. Mandrillon)

Nous aurons un départ pour cause de déménagement en fin d'année 2018.

2 personnes AVS sont présentes dans l'école : Mmes Reybard et Paulette en contrat de 20h30 auprès de certains élèves.

### **Règlement intérieur**

Ce règlement prend en compte les droits et obligations de chacun des membres de la communauté éducative pour déterminer les règles de vie collective qui s'appliquent à tous dans l'enceinte de l'école. Il rappelle les règles de civilité et de comportement.

Ce règlement est distribué aux familles des nouveaux arrivants dans l'école. Il est disponible sur le site de l'école.

Les parents attestent en début d'année d'en avoir pris connaissance par l'intermédiaire du document à signer dans le cahier de liaison courant septembre.

## Exercices incendie et de sécurité civile

Le premier exercice incendie a été réalisé le vendredi 5 octobre à 9h30.

→ Le temps mis pour l'évacuation complète a été de 3' 53". L'évacuation s'est réalisée dans le calme et sans problème majeur relevé.

Le premier exercice de sécurité civile a été réalisé le mercredi 7 novembre à 10h.

→ L'évacuation s'est réalisée en 5' sans incident. Le signal sonore reste toujours problématique.

Aménagements proposés par la mairie :

Nous serons prochainement équipés de sifflets suffisamment puissants en remplacement des cornes de brume.

## Le Plan Particulier de Mise en Sécurité

Le PPMS est un plan réactualisé chaque année scolaire qui décrit les démarches, le lieu de confinement (gymnase) ou les lieux de regroupement et les consignes de sécurité à appliquer suivant les différents dangers.

Ce PPMS a été réactualisé pour cette année scolaire 2018/2019 et se présente désormais en deux documents distincts : PPMS Risques Majeurs et PPMS Attentat Intrusion

Ces deux documents ont été présentés au conseil d'école.

## Projet d'école

Pour rappel, ce projet possède 3 priorités :

Priorité 1 : élaboration du parcours citoyen dans le cadre de la grande mobilisation pour les valeurs de la République

Priorité 2 : écrire pour communiquer : du geste aux textes.

Priorité 3 : s'impliquer dans un projet artistique et culturel à travers une œuvre commune (fresque).

→ Nous avons donc inauguré notre fresque le 28 juin dernier lors de la fête de l'école.

Ce moment festif s'est déroulé en présence de tous les acteurs de ce projet. Nous rappelons le plaisir et la satisfaction de cette réalisation.

Prochainement une plaque mentionnant "les auteurs de la fresque" sera apposée sur le mur.

## Les aides aux élèves

- Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) : l'équipe pédagogique a décidé de consacrer les 36 h annuelles à l'aide aux enfants qui rencontrent des difficultés dans leur apprentissage en français et en mathématiques. Cette aide est réalisée par chaque enseignant et offerte à des élèves de leur classe le soir entre 16 h 05 et 17 h 05 suivant un planning propre à chaque enseignant.
- L'accompagnement à la scolarité est un service offert par le centre de loisirs périscolaires en partenariat avec l'Association PEP CBFC. C'est une aide aux devoirs qui s'adresse aux enfants du cycle 2 (les lundis et jeudis) et du cycle 3 (les mardis et vendredis) après la classe. Les enfants sont recrutés par le centre de loisirs périscolaires pour un trimestre reconductible après consultation de l'équipe pédagogique de l'école. Les enfants sont encadrés par des animateurs recrutés par les PEP CBFC et sont répartis en deux groupes de 8 au maximum. Les animateurs aident les enfants à faire leurs devoirs, et à acquérir des méthodes d'organisation, de gestion de temps et de travail. Il n'y a pas de surcoût pour les familles, qui paient une prestation au centre de loisirs périscolaires.
- L'étude encadrée est un service offert par le centre de loisirs périscolaires en partenariat avec l'Association PEP CBFC. Les enfants inscrits à l'initiative de leurs parents pour un trimestre

reconductible font leurs devoirs en autonomie (sans l'aide d'un adulte) sous la surveillance de l'encadrant.

**L'espace Baudelaire propose également un dispositif d'aide aux devoirs de manière plus globale avec des rencontres organisées avec les parents. Il s'agit du CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité).**

Ce dispositif s'adresse aux élèves en difficulté scolaire et dont les parents ont des difficultés dans la gestion des devoirs et du suivi scolaire.

### **Les travaux d'entretien et d'équipement de l'école**

#### - Matériel informatique :

Demande faite au service informatique de la mairie de configurer les ordinateurs des classes afin de pouvoir imprimer sur les 3 imprimantes de l'école et sur le photocopieur.

→ Ceci sera réalisé sur un seul ordinateur après le changement de l'imprimante de direction (planifié le 22/11).

#### - Sol de classes

Le changement de revêtement du sol de 2 classes serait à prévoir.

→ La demande est à faire à la mairie.

- Nous avons été équipé d'un nouveau tapis de gym en remplacement de l'ancien bien usagé : nous remercions la mairie pour ce remplacement.

### **Le bilan de la fête de juin 2018**

Le bénéfice de la fête de l'école est de 200,95 €.

### **L'association Coopérative Scolaire Coteaux du Suzon**

L'assemblée générale annuelle a eu lieu le lundi 24 septembre 2018.

Rappel des membres du bureau : Président M. Mathey – Trésorière Mme Terrussot – Secrétaire M. Mandrillon.

### **Le fonctionnement du centre de loisirs périscolaires (en particulier pendant le temps d'accueil périscolaire) et du restaurant scolaire**

#### **Effectifs :**

Effectifs en hausse sur tous les temps de la journée par rapport à l'an dernier sauf le soir :

Matin : entre 30 et 35 en 2017 entre 35 et 40 cette année

Midi : entre 135 et 145 en 2017 entre 140 et 150 cette année

TAP : entre 100 et 110 en 2017 entre 105 et 120 cette année

Soir : idem : entre 45 et 60

Nous avons gardé les mêmes objectifs principaux que l'an passé. Ils sont toujours pertinents et d'actualité :

- ⑩ Permettre aux enfants de faire face à l'échec
- ⑩ Favoriser la Co-éducation
- ⑩ Permettre aux enfants de découvrir l'environnement qui les entoure
- ⑩ Permettre à l'enfant de se sentir bien dans le collectif

Le projet pédagogique a été envoyé par mail en début d'année avec toutes les informations importantes concernant le périscolaire.

Nous accueillons 2 jeunes en seconde SPVL pour un stage d'observation de 3 semaines en novembre.

### La restauration scolaire

2 services avec répartition des enfants par classe ou par niveau en fonction de la capacité d'accueil des salles et du nombre d'animateurs.

→ Question posée par un parent : Est-il envisageable de privilégier le 1<sup>er</sup> service aux enfants de maternelle. Réponse : Pas envisagé à ce jour car très compliqué au niveau logistique (mobilier à adapter et disponibilité des personnels).

Service à table.

La pesée des restes est prévue en janvier pour constater l'évolution depuis le service à table.

Suppression de certains éléments du repas (entrée ou fromage ou dessert) en fonction du reste du repas servi pour répondre aux normes diététiques européennes et garder une logique dans le repas (pas de fromage si gratin par exemple).

### Les activités en cours/à venir:

USEP (avec intervenants) : Kinball et Pétaca. Proposé aux enfants, sur inscription

Théâtre

Patinoire/skate park/piscine...

Soirées parents : thème des sorcières le 19/10, à venir : une soirée jeu et la fête de fin d'année

Soirées à thème : une soirée avec les enfants uniquement pour les fêtes de fin d'année (**préparation en cours, nous allons solliciter des parents**) et une en février avec un thème à définir.

Sorties : randonnée, trottinette, vélo, ...

Participation du périscolaire à la résidence artistique : ateliers avec intervenants, sortie à thème, décoration

### Les activités sportives et culturelles

IETS : interventions sportives par des intervenants municipaux.

	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre
CP (Mme Renaud-Fressy)	gymnastique danse théâtre	danse théâtre	course d'orientation
CP/CE1 (Mme Aubertin)	gymnastique danse théâtre	danse théâtre	course d'orientation
CE1 (Mme Delmaire-Sizes)	gymnastique danse théâtre	danse théâtre	course d'orientation
CE2 (Mme Terrusot)	résidence artistique	résidence artistique	course d'orientation natation
CE2/ CM1 (M. Mathey et Mme Allard)	athlétisme	ateliers arts plastiques	badminton
CM1/CM2 (M. Blanchet)	résidence artistique	résidence artistique	badminton
CM2 (M. Mandrillon)	athlétisme danse théâtre	danse théâtre	badminton

### Activités des classes

- Permis internet (sensibilisation aux dangers d'internet) : pour les classes de M. Blanchet et M. Mandrillon.

- APER : pour les classes de M. Blanchet et Mandrillon.



- École et cinéma : pour les classes de Mmes Aubertin, Delmaire-Sizes, Terrussot.
- Musée Magnin : pour les classes de Mmes Aubertin, Delmaire-Sizes, Terrussot, M. Blanchet, M. Mandrillon
- Animation Latitude 21 (au fil des rivières) : Mme Delmaire-Sizes
- Ornithologie (Latitude 21) : classe de Mme Renaud-Fressy.
- Service sanitaire (étudiants en médecine) : classes C2 : sommeil et hygiène de vie → 4 et 5 avril 2019.

## Compagnie Pernette

Comme vous en avez été informé, de novembre 2018 à février 2019, notre école accueille une compagnie de danse professionnelle, la compagnie Pernette. Vous trouverez ci-dessous le planning des différentes activités :

### Planning :

→ de début novembre 2018 – fin février 2019 (sortie de résidence)

- 07/11 : temps de formation enseignant
- du 09/10/2018 au 14/02/2019 : activités danse et théâtre dans le cadre des IETS (4 classes)
- du 14/11 au 06/12 : activités arts plastiques autour de l'œuvre du FRAC exposée à la Minoterie (1 classe)
- du 20 au 22/11 : présentation – information des classes par Art Danse
- du 26/11 au 01/12 : accueil de la compagnie Pernette au sein de l'école
- activités chaque matinée pour les 2 classes (CE2, CM1/CM2)
- accès aux répétitions en fin de journée pour toutes les classes
- activités sur le temps périscolaire pour les élèves volontaires
- les 10 et 11/01/2019 : activités gérées par Régina Meier pour les 2 classes
- le 25/01 spectacle Arcosm pour les 2 classes à la Minoterie
- du 05 au 07/02 : activités gérées par Régina Meier pour les 2 classes
- le 08/02 : sortie de résidence à la Minoterie pour les 2 classes + les classes CE2/CM1 et CM2
- le 11/04 : spectacle Natchav à la Minoterie pour les classes CP, CP/CE1, CE1
- le 04/06 : diffusion de la vidéo du projet pour les 2 classes
- le 06/06 : diffusion de la vidéo du projet pour les autres classes en fonction des places disponibles

## Les dates à retenir

Les prochains conseils d'école : jeudi 7 mars 2019 ; jeudi 13 juin 2019.

La fête de carnaval : vendredi 15 février 2019

La fête de l'école : vendredi 28 juin 2019.

La soirée jeux périscolaire (avec les parents) : vendredi 12 avril 2019

La fête du périscolaire : jeudi 4 juillet 2019

La séance est levée à 19h30

Le directeur,  
M. Mathey

L'enseignant,  
M. Mandrillon

La secrétaire de séance et parent d'élève,  
Mme Coutet



